PHOTOGRAPHE
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

REFERENTIEL D'ACTIVITES *Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	REFERENTIEL DE COMPETENCES *Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	REFERENTIEL D'EVALUATION *Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
A1. Élaboration d'un projet préalable à une prise de vue (sur commande ou sur une idée originale d'auteur) • Analyse du besoin et des attentes du commanditaire (marché de gré à gré ou appel d'offres restreint) • Echanges avec les parties prenantes au projet et reformulation des contours du livrable • Etude de faisabilité	**C1. Analyser une demande de projet photographique,** en recueillant les attentes en termes de cibles, message, modalités, livrables et en identifiant les parties prenantes à mobiliser, **afin de s'assurer de la pertinence du projet.** **C2. Évaluer la faisabilité d'une prestation photographique** en estimant les délais, les coûts et les ressources nécessaires, en réalisant un rétroplanning conforme aux contraintes du projet et au cadre réglementaire, **afin de faire des propositions adaptées aux besoins du projet.**	**M1. Mise en situation professionnelle** Le candidat élabore le **dossier de préproduction** d'un projet photographique réel ou fictif. Il présente à l'oral sa démarche et défend la faisabilité du projet. Livrables : **Dossier de préproduction** : • Note d'intention • Plan d'action opérationnel détaillé • *Moodboard* • Évaluation de la faisabilité (ressources, coûts, réglementation) • Plan de mise en place pour la production • Rétroplanning détaillé • Analyse réglementaire • Devis détaillé	**CR1.** **L'analyse de la demande client est exhaustive et documentée** : - Les attentes du client en termes de cibles, message, modalités et livrables sont présentées. - Les éventuelles parties prenantes nécessaires à la réalisation du projet sont identifiées et leurs rôles précisés. - Une note d'intention comprenant l'objectif principal et les contraintes spécifiques, est établie. **CR2.** **La faisabilité du projet est correctement évaluée** : - La liste des ressources nécessaires (déplacements, matériel, espaces, équipes, intervenants, décor, sécurité etc.) est exhaustive et réaliste.

			- Les coûts sont détaillés dans le respect du budget défini. - Le cadre réglementaire du projet est établi, et les coûts afférents pris en compte (droits d'image, d'auteur, etc.). - Le rétroplanning réalisé est cohérent, respecte les échéances et intègre les contraintes du projet.
A2. Rédaction et présentation d'une proposition artistique • Elaboration d'une note d'intention et d'un *moodboard* • Proposition de réalisation	**C3. Elaborer une proposition créative** en rédigeant une note d'intention et en réalisant un *moodboard*, **afin de présenter un concept visuel et narratif cohérent permettant au client de valider l'univers artistique du projet.**		**CR3.1** **La proposition créative est claire et adaptée aux attentes de la demande** : - L'idée originale du projet et son contexte sont présentés. - La note d'intention définit les intentions visuelles et narratives du projet. - Le *moodboard* illustre l'univers artistique proposé, en adéquation avec le style et le ton du projet. **CR3.2** **La posture et le discours sont professionnels :** - La présentation est structurée - L'élocution est claire - Le vocabulaire est professionnel et adéquat
A3. Définition des conditions de réalisation de la prestation photographique • Rédaction d'un devis détaillé • Négociation des conditions de la prestation avec le client	**C4. Établir un devis** conforme au cahier des charges d'un projet photographique, en négociant les conditions de prestation et en formalisant un contrat respectant les obligations légales, **afin de sécuriser les engagements réciproques et**		**CR4.** **Le devis est conforme et sécurise les engagements** : - Le devis est détaillé et conforme au cahier des charges, incluant conditions de paiement, tarifs, TVA, autorisations et matériel.

• Élaboration et formalisation du contrat de prestation	**d'encadrer la réalisation de la prestation.**		- Le candidat justifie sa proposition de valeur et ajuste le devis en fonction des besoins (budget, délais, etc.).
A4. Mise en place de la prise de vue et des conditions de réalisation du projet photographique • Définition et organisation des conditions de mise en scène/d'éclairage • Sélection du matériel • Réalisation des mesures : lumière, focale, point de vue (profondeur de champ) • Vérification de la conformité technique • Evaluation et optimisation de l'impact environnemental	**C5. Préparer un dispositif de prise de vue** en coordonnant les éléments techniques, esthétiques et logistiques, **afin de garantir une réalisation conforme au projet.**	**M2. Mise en situation professionnelle** Le candidat réalise **un projet photographique**, en réponse à une commande réelle ou fictive. Il présente et défend à l'oral sa création photographique, sa démarche de réalisation et ses partis-pris artistiques et techniques. <u>Livrables</u> : **Dossier technique de mise en place du plateau** : • Liste du matériel utilisé (caméras, lumières, accessoires) • Mesures de sécurité et conditions d'accessibilité **Dossier de production** : • Tableau de bord de suivi de production • Planning détaillant les tâches et rôles des intervenants, actions correctives et gestion des aléas. • Synthèse des choix écoresponsables du candidat **Série photographique** : • Note de réalisation • Fichiers des photos sélectionnées	**CR5.** **La préparation du dispositif est en adéquation avec le projet** : - Le matériel sélectionné est adapté au sujet, vérifié et correctement installé ou paramétré - L'éclairage et la lumière sont pris en compte dans l'analyse du contexte de la prise de vue.
	C6. Organiser un lieu de prise de vue, en s'assurant de l'obtention des accréditations et autorisations nécessaires, en veillant à la conformité technique, réglementaire, écoresponsable et au respect des règles de sécurité**, afin de garantir une réalisation responsable.**		**CR6.1** **L'organisation du lieu et la supervision des conditions de prise de vue sont conformes** : - La sélection des objets, leur placement, la distance, l'orientation, et le cadre sont adaptés aux exigences artistiques et techniques. - Les choix de décors et leur reproduction sont cohérents avec l'ensemble de la scène et les objectifs du projet. - Les accréditations, autorisations et mesures de sécurité éventuelles sont obtenues et respectées. **CR6.2** **Le choix et la préparation des lieux s'inscrivent dans une démarche écoresponsable et inclusive** : - La gestion des ressources et des déplacements est raisonnée, notamment

			l'optimisation du temps de présence sur site. - Les matériaux et éléments de décor sont recyclés ou réutilisés. - Des mesures d'accessibilité sont prises, le cas échéant (choix du lieu, espace de circulation).
A5. Pilotage et suivi du projet photographique • Direction des protagonistes lors de prises de vue (mannequin, assistant …) • Supervision des membres de l'équipe (retouches maquillages ou coiffures, placement des modèles etc.)	**C7. Coordonner les intervenants d'un projet photographique** en définissant clairement les rôles, en anticipant les aspects logistiques et en intégrant les adaptations nécessaires pour garantir l'accessibilité, **afin d'assurer une organisation optimisée et une collaboration fluide tout au long de la mission.**		**CR7.** **La coordination des intervenants et la gestion logistique du projet sont optimisées et inclusives** : - Un tableau détaille les tâches et la délégation des rôles, le cas échéant - Les questions logistiques sont anticipées : étapes-clés, moyens nécessaires, réservations éventuelles. - La coordination est inclusive (prise en compte des contraintes individuelles, notamment le handicap).
• Contrôle des conditions de réalisation • Suivi de planning • Gestion des aléas	**C8. Piloter l'avancement d'un projet photographique,** en contrôlant l'exécution des tâches planifiées et en apportant des solutions adaptées aux imprévus, **afin d'assurer le respect des engagements contractuels.**		**CR8.** **Le suivi de projet est rigoureux** : - Les plannings sont actualisés - Le candidat démontre anticipation, gestion proactive des imprévus et actions correctives (ex : météo). - Les délais et les engagements contractuels sont respectés

A6. Réalisation de la production photographique • Mise en valeur et/ou direction du sujet à photographier • Production des images	**C9. Réaliser des prises de vue** en contrôlant le cadrage, la lumière, la profondeur de champ**, en vue de répondre techniquement et artistiquement à la demande.**		**CR9.** **L'exécution technique et artistique des prises de vue est qualitative et adaptée à la demande** : - Les propositions sont en adéquation avec la note d'intention - La mise en scène photo est justifiée
• Editing	**C10. Sélectionner une série de photos** valorisant le sujet et le travail réalisé, **afin de proposer les clichés les plus pertinents.**		**CR10.** **La sélection de photos répond aux attentes du client et aux contraintes du projet** : - L'Editing est réalisé, en cohérence avec la note d'intention - La sélection met en valeur les clichés les plus pertinents - L'ensemble est cohérent et correspond à un regard original d'auteur.
A7. Développement et tirage des photos en laboratoire (argentique et ou numérique) • Préparation du matériel et des produits, le cas échéant • Développement des épreuves réalisées • Contrôle de la qualité d'exécution technique	**C11. Contrôler le développement et le tirage des photographies en laboratoire,** en tenant compte des contraintes techniques et des enjeux environnementaux, **afin de garantir leur qualité.**	**M3. Mise en situation professionnelle** Le candidat réalise **le dossier de post-production** d'un projet photographique. Il présente et défend à l'oral l'ensemble de la démarche de post-traitement et de postproduction associée aux épreuves photographiques sélectionnées : développement et tirage des images, édition et contrôle qualité des épreuves produites.	**CR11.** **Le développement et le tirage sont conformes aux intentions** : - Les choix concernant le traitement de l'image sont cohérents. - Ils prennent en compte leur impact sur l'environnement - Les tirages obtenus sont exploitables et techniquement bien exécutés.

A8. Postproduction créative et artistique des images produites • Correction et retouches • Préparation des fichiers	**C12. Réaliser le traitement et la retouche des images numériques,** en mobilisant les outils professionnels adéquats, **afin d'atteindre une qualité artistique optimale du fichier à livrer.**	Livrables : **Dossier de postproduction** : • Epreuves finales imprimées et fichiers source • Exemple de système d'archivage	**CR12.** **Le traitement des images numériques permet d'obtenir des fichiers de qualité professionnelle, conformes aux attentes** : - Les retouches (incrustations, effets, corrections esthétiques…) sont réalisées avec précision - Le fichier source définitif est correctement préparé - Le rendu final est homogène, et exploitable pour les formats de diffusion ou d'impression.
• Définition des techniques d'impression • Contrôle des épreuves imprimées	**C13. Imprimer les épreuves**, en définissant les techniques de tirage adaptées, **afin qu'elles répondent aux intentions de réalisation**.		**CR13.** **Les tirages sont de qualité et conformes à la demande initiale** : - La chromie, le grain, la densité lumineuse et les effets de contour sont homogènes et adaptés au projet initial - La gestion des bascules et de la température de couleur répond au projet initial.
A9. Ordonnancement de sa banque d'images • Définition d'un outil de classement • Classement et ordonnancement des photos/images numérique ou dans des pièces dédiées pour l'argentique	**C14. Classer les fichiers et tirages** en appliquant une nomenclature cohérente et en renseignant les métadonnées IPTC, **afin de garantir un stockage structuré, sécurisé et durable.**		**CR14.** **L'organisation et le classement des fichiers et tirages sont structurés et fonctionnels :** - Le système de classement choisi est cohérent (logiciel, structure de dossiers, nuage, etc.) - Les métadonnées IPTC sont renseignées (titre, description, droits, mots-clés)

<table>
<tr><td></td><td></td><td></td><td>- Une attention est portée au stockage et à la gestion durable des données visuelles produites.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">A10. Inscription de son activité de photographe dans l'environnement professionnel

• Organisation d'une veille</td><td>C15. Réaliser une veille artistique, culturelle, technologique, juridique et réglementaire, en mobilisant toute source d'information disponible et pertinente, en ajustant sa pratique et son offre aux évolutions, tendances et innovations identifiées afin d'adapter son positionnement sur le marché de la photographie.</td><td rowspan="2">M4. Mise en situation professionnelle reconstituée

Le candidat élabore son dossier professionnel de photographe indépendant.
Il présente et défend à l'oral son identité visuelle et sa démarche de création et de développement d'une activité de photographe.

<u>Livrables</u> :

Dossier professionnel :
• Présentation de son positionnement et de sa singularité artistique
• Choix argumenté du statut juridique, social et fiscal adapté à l'activité envisagée
• Book professionnel
• Stratégie de communication et de promotion de l'activité : canaux de communication et exemples de supports.</td><td>CR15. La veille est structurée et mobilisée :
- Les sources de veille sont identifiées, actives et diversifiées (événements, médias, réseaux, ouvrages).
- La pratique et le positionnement du candidat sont définis au regard de son analyse de l'offre et des tendances.</td></tr>
<tr><td>• Analyse et choix administratifs et juridiques</td><td>C16. Choisir un statut juridique, social et fiscal et les groupements et organisations professionnels auxquels adhérer, en analysant les différentes options et en identifiant les besoins d'accompagnement, afin de sécuriser son activité.</td><td>CR16.
Les démarches de création d'activité sont documentées et pertinentes :
- Le choix du statut juridique est en adéquation avec le type d'activité photographique (auteur, artisan, société, etc.).
- Les régimes social et fiscal sont identifiés et expliqués.
- Les formalités de création sont recensées, et les démarches administratives effectuées ou planifiées (déclaration, affiliations, assurances, etc.).</td></tr>
</table>

A11. Mise en œuvre d'une stratégie de communication et de promotion de l'activité • Constitution d'un book professionnel	**C17. Créer un book professionnel visuellement attractif**, représentatif de ses réalisations, valorisant sa singularité et son parti-pris de photographe, **afin de capter l'attention des clients, des partenaires, et/ou employeurs potentiels.**		**CR17.** **Le book professionnel est valorisant et cohérent** : - Les réalisations du candidat illustrent la variété des compétences techniques et artistiques - Une singularité et une cohérence artistique émergent du book
• Mise en place des leviers de promotion	**C18. Définir une stratégie de communication personnelle alignée avec son univers artistique** en développant un réseau professionnel, et en maximisant sa visibilité sur les plateformes en ligne, **afin de promouvoir son activité de photographe professionnel.**		**CR18.** **Une stratégie de communication est définie** : - Les canaux de communication choisis sont argumentés et alignés avec le positionnement du candidat. - Des événements clés pour la promotion (salons, expositions, festivals, etc.) sont identifiés. - Un réseau de partenaires est construit.
• Réalisation et diffusion d'éléments de communication	**C19. Diffuser des réalisations professionnelles/artistiques**, adaptées aux canaux de communication, réseaux sociaux, salons professionnels choisis, **afin de développer sa notoriété et son réseau de prestataires partenaires et d'assurer la pérennité de l'activité.**		**CR19.** **Les réalisations diffusées sont ciblées et optimisées** : - Le message est clair et adapté - La communication est en adéquation avec les usages du canal de diffusion choisi - Un retour critique est fait.